

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>1<sup>er</sup></b>
Nom de site	RUE PERRAULT	Numéro	753608
Adresse du site	<b>142, rue de Rivoli</b>	Hauteur	R+6 (22m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables ainsi que le partage de la fréquence 2100Mhz (4G/5G).</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>2022</b>
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>26/05/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>26/06/2023</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, et 2600MHz) ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) orientées vers les azimuts 20°, 140° et 260°		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 7m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+8 (28m) 140°
Estimation	2G/3G/4G/5G: 20° < 4V/m - 140° < 4V/m - 260° < 4V/m 5G (3500): 20° < 5V/m - 140° < 5V/m - 260° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	23.6m		

#### Incidence visuelle

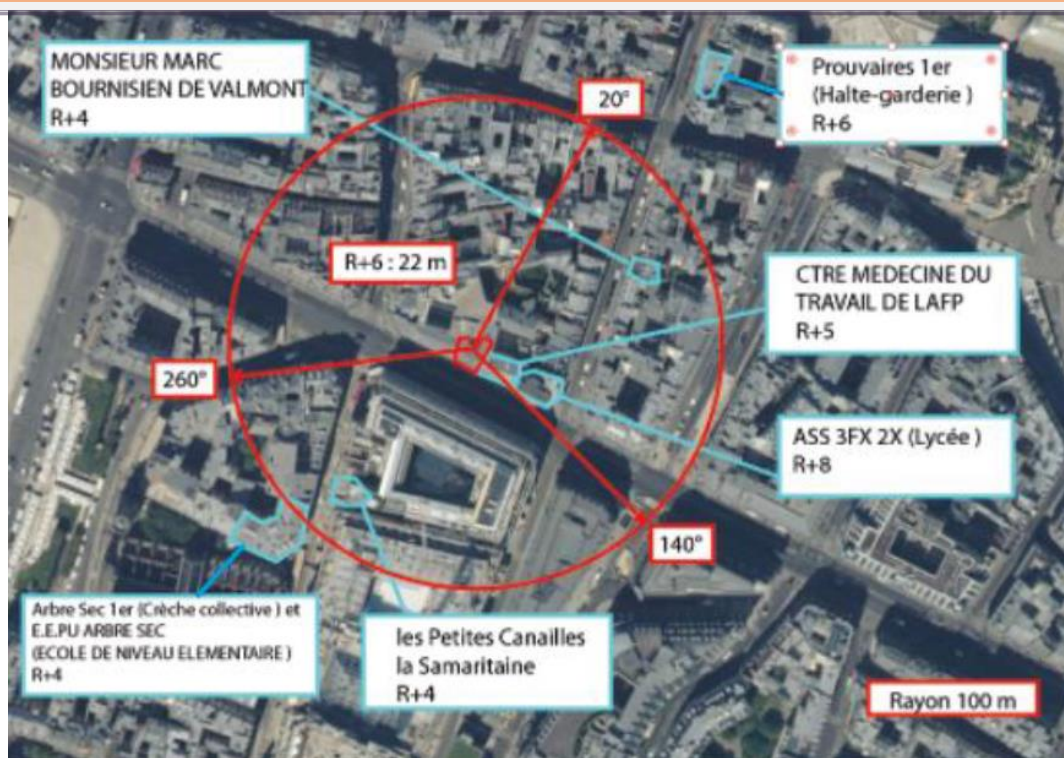
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à assurer une continuité de service 5G entre les sites 5G NR 3500 (antennes à faisceaux orientables) existants ou à venir, par une évolution logicielle du réseau existant
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

#### **Date :**

#### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

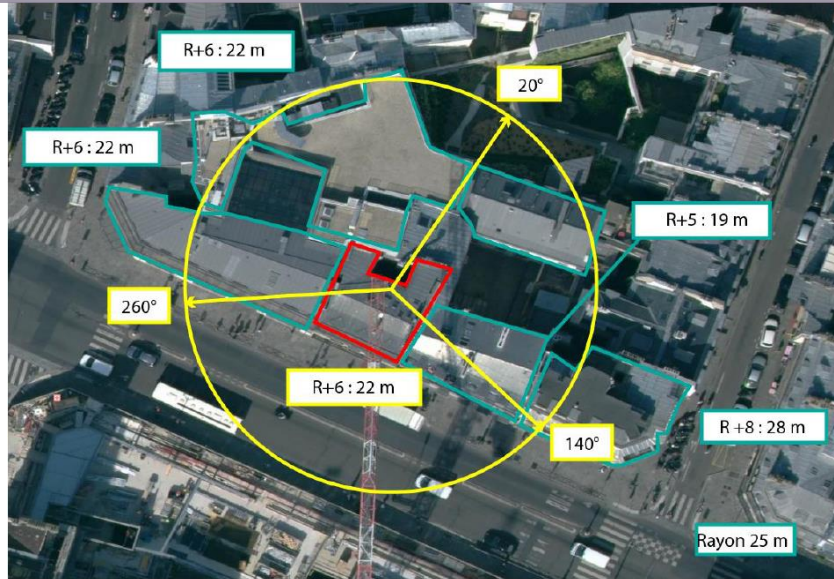
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur En m	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Arbre Sec 1er (Crèche collective)	17 Rue de l'Arbre Sec PARIS 75001	16 m	NON	110	0.16
E.E.PU ARBRE SEC (ECOLE DE NIVEAU ELEMENTAIRE)	15 rue de l'Arbre Sec PARIS 75001	16 m	NON	110	0.80
Prouvaires 1er (Halte-8garderie)	8 Rue Prouvaires PARIS 75001	22 m	NON	146	0.16
ASS 3FX 2X (Lycée)	138 Rue de Rivoli PARIS 75001	28 m	OUI	14	1.31
CTRE MEDECINE DU TRAVAIL DE LAFP	140 Rue de Rivoli PARIS 75001	19 m	OUI	35	2.45
MONSIEUR MARC BOURNISIEN DE VALMONT	16 Rue du Roule PARIS 75001	16 m	NON	78	1.02
les Petites Canailles la Samaritaine	7 Rue Baillet PARIS 75001	16 m	NON	78	1.76

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)**

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 20°	Azimet 140°	Azimet 260°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	21.5 m	21.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

iii. **Azimet 140°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



**Légende**

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m:	
Entre 4 et 5 V/m:	
Entre 3 et 4 V/m:	
Entre 2 et 3 V/m:	
Entre 1 et 2 V/m:	
Entre 0 et 1 V/m:	



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	21.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

iv. Azimut 140°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



**Légende**



## Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



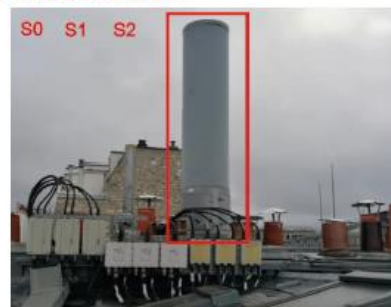
Photo du site vue depuis la rue après travaux  
Inchangé

Photos des antennes avant travaux



Etat projeté :

Photos des antennes après travaux



## Vue des Azimuts

Azimet 0 : 20°



Azimet 1 : 140°



Azimet 2 : 360°

